

INFORMATIONS MUNICIPALES



Inscription à l'école maternelle Rentrée scolaire 2022/2023

Vous habitez GER. Venez inscrire votre enfant né en **2019** pour la rentrée 2022-2023, à la mairie tous les matins.

Munissez-vous des pièces suivantes : livret de famille, carnet de santé avec vaccinations à jour.

La scolarisation des tout-petits sera possible dans la limite des places disponibles, en fonction de leur âge. Inscrivez-les en admissibilité.

Pour visiter l'école ou vous renseigner :

Téléphonez à l'école maternelle au 05 62 31 50 03,

ou à la mairie au 05 62 31 50 60.